



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 9 avril 2024

2024-04-01

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi neuf avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence :	Cédric Milani, Maire
Présents :	Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine MOLLIER adjoints Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, Conseillers,
Absent excusé et représenté :	Maryline Lortjean (pouvoir à Mr GALLICE Fabien) Léa Mollier (pouvoir à MILANI Estelle)
Absents non excusés et non représentés :	
Secrétaire de séance :	Karine MOLLIER

Date de la convocation : 03/04/2024
Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 7

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en préfecture le :

Objet : Subventions Associations

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2024 aux associations et autres organismes :

Organisation bénéficiaire	Montant 2024
Comité animation des 3 villages	100,00 €
Club d'astronomie Les Nuits Magiques	100,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	100,00 €
Don du sang	100,00 €
ADMR pont de beauvoisin	150,00 €
Comité d'animation de Saint Albin de Vaulserre	100,00 €
Souvenir Français	100,00 €
AICA (1)	100,00 €
SOU DES ECOLES	200,00€
ASPAE	100,00€
TOTAL	1 150,00 €
(1): Les chasseurs unis (St Jean, St Albin, St Martin, Pont de Beauvoisin)	

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **Délibère** et approuve le versement des subventions en faveur des associations et organismes selon la répartition proposée pour un montant de **1150 €**.

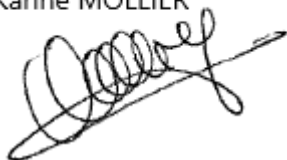
Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, article 65748.

Le Conseil Municipal,

Autorise le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour susdit, au registre sont les signatures.

Secrétaire de Séance
Karine MOLLIER



A St Albin de Vaulserre,
Le 09 avril 2024

Le Maire,
Cédric Milani

